



30
JAHRE
ANS
ANNI

SCHWEIZERISCHE HIRNLIGA
LIGUE SUISSE POUR LE CERVEAU
LEGA SVIZZERA PER IL CERVELLO

Mise au concours

Bourse de recherche Maupertuis 2027 de la Ligue suisse pour le cerveau pour les postdoctorants (durée : trois ans)

La Ligue suisse pour le cerveau et la Fondation Maupertuis décernent en 2027 et pour une durée de trois ans une bourse pour un projet de recherche relatif aux neurosciences destinée aux chercheurs et chercheuses titulaires d'un doctorat qui souhaitent poursuivre une carrière scientifique ou universitaire en Suisse. Cette bourse est attribuée afin de soutenir la recherche neurologique dans les domaines de la médecine, la biologie, la psychologie, l'informatique ou un secteur apparenté au sein d'une institution scientifique reconnue ou d'une clinique de Suisse.

Cette rémunération a été principalement créée pour assurer le salaire d'un docteur ou d'une docteure pendant trois ans lorsque aucune autre ressource financière n'est disponible. La rémunération est similaire à celle du Fonds national suisse avec un plafond de 110 000 francs par année, assurance sociale incluse.

Avant de solliciter cette bourse de recherche, il convient de remplir les conditions suivantes :

- le demandeur ou la demandeuse doit avoir obtenu un doctorat en médecine, biologie, psychologie, informatique ou un secteur apparenté dans une université reconnue, en Suisse ou à l'étranger ;
- le demandeur ou la demandeuse doit avoir moins de 46 ans ;
- le projet de recherche doit être réalisé en Suisse ;
- la bourse doit intégralement être utilisée exclusivement pour la rémunération (salaire et assurances sociales) de l'activité scientifique ;
- l'activité de recherche doit en principe être entièrement consacrée (à temps plein) au projet subventionné ;
- le directeur de recherche doit confirmer dans une lettre de motivation que le demandeur ou la demandeuse est bien apte à réaliser le projet et que toutes les conditions sont réunies (méthodes, infrastructures, personnel).

Les demandes déposées par écrit sous forme électronique (Word ou PDF), en français, allemand, italien ou anglais, qui contiennent les éléments suivants :

- une ébauche de l'ensemble du projet de recherche où figurent des précisions quant aux étapes clés définies pour la première année de financement : problématique scientifique, état actuel de la recherche, méthode définie, mise en évidence des avantages scientifiques (10 pages max. hors bibliographie) ainsi qu'un bref résumé compréhensible pour les personnes profanes (1 page A4 max.) ;
- la liste intégrale des publications, sans le „facteur d'impact“ ni le „classement“ des revues. (conformément à la déclaration DORA) ;
- un curriculum vitae sous forme tabulaire ;
- la lettre de motivation du directeur de recherche ;
- une déclaration affirmant qu'aucune requête identique ou similaire n'a été déposée auprès d'un autre organisme de financement ;
- l'office de paiement des salaires en charge de la bourse.

Au terme de chaque année subventionnée, nous attendons un bref rapport exposant les résultats obtenus (1 page A4).

Les documents sont à envoyer au plus tard le **30.09.2026** à la Ligue suisse pour le cerveau : info@hirnliga.ch.

Le règlement détaillé de la bourse de recherche peut être consulté sur le site Web www.hirnliga.ch/fr/recherche-sur-le-cerveau.



Prof. Dr. Med. Jürg Kesselring, FRCP
président

Berne, juin 2026